

Tourisme responsable et solidaire en Pays d'Aubagne et de l'Etoile : la démarche EVEIL



QUEL INTERET POUR UN PROJET TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

- **Articuler et mettre en cohérence** la politique du tourisme avec le projet territorial de développement durable ou/et agenda 21
- **Mettre en mouvement, autour d'actions concrètes**, les acteurs du tourisme (professionnels, élus, techniciens de collectivités, associations...) vers le développement durable
- **Faire connaître** aux touristes et visiteurs l'engagement territorial de développement durable
- **S'appuyer sur une expérience réussie**, menée sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, dont la diffusion à l'échelle régionale a été engagée lors du colloque « Tourisme responsable, solidaire et durable : construire un dialogue entre les professionnels du tourisme et les territoires » (19 février 2009)
- **Utiliser des outils opérationnels** pour piloter et communiquer (**une grille d'évaluation** des projets et pratiques touristiques proposant 65 critères relatifs à l'environnement, au contexte socioculturel, économique et à l'éthique des pratiques, pour faire un état des lieux, puis suivre les projets ; **une étiquette « tourisme responsable »** pour faire connaître le niveau d'engagement des professionnels du tourisme, un **guide pédagogique** du voyageur éco-responsable pour distribution aux visiteurs...)

Le tourisme durable...

"Toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés".

Charte européenne du tourisme durable

QUELLES MOTIVATIONS ...

POUR LES TOURISTES, LES HABITANTS ?

- Profiter de loisirs dotés de valeurs citoyennes partagées (utilité sociale, préservation de l'environnement)
- Exercer sa liberté de choix sur l'économie touristique du territoire
- Soutenir des professionnels du tourisme engagés et responsables
- Participer concrètement à l'engagement local de développement durable

POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ?

- Améliorer la satisfaction des clients et l'image de l'entreprise
- S'ouvrir à une clientèle sensibilisée aux questions de responsabilité sociale et environnementale
- Participer à un projet collectif de valorisation du territoire et à la préservation d'un environnement naturel et socioculturel remarquable
- Maîtriser ses charges de fonctionnement
- Anticiper la réglementation en matière d'environnement et de sécurité

QUELS RESULTATS CONCRETS ?

EAU, ENERGIE

Hôtel-restaurant Souleia : 300 m³ d'eau potable économisées entre 2007 et 2008, une économie annuelle de 4200 € sur le lavage du linge et de 6000 € sur l'énergie, à la suite d'un audit environnemental

Gîte Lavandula (Auriol) : un jardin sec avec des plantes locales adaptées à la sécheresse, un suivi des consommations en énergie et en eau, la sensibilisation des visiteurs aux économies par une signalétique, l'installation de réducteurs de pression, une meilleure isolation, l'installation de compteurs avec forfait...

Des études pour l'installation de panneaux photovoltaïques dans un camping, la production d'eau chaude sanitaire par énergie solaire thermique dans un hôtel et dans un gîte, l'analyse thermographique de 3 bâtiments en lien avec l'EIE (espace info énergie)

DECHETS

Haras de Palomanon : projet de ramassage des déchets à l'aide d'une calèche, dans les chemins communaux difficiles d'accès

Restaurant Oasis (petit Galibier) : étude pour la mise en place d'un compostage des déchets

Gîte Lavandula (Auriol) : mise à disposition d'un tri sélectif et d'un composteur, et récupération du compost pour le jardin

« Dans un salon en Belgique, plusieurs personnes m'ont interrogé sur mon implication en matière de développement durable... cela incite à venir dans notre hôtel ». *Citation d'un hôtelier. actes du colloque Eveil –tourisme-2009*

Un groupe de travail, où hôteliers et services gestionnaires des déchets, recherchent ensemble comment faciliter le tri des cartons et des verres et mutualiser les coûts de collecte des emballages

ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Label « tourisme et handicap » : un hôtel, un camping et acteurs des loisirs, réalisent un diagnostic et se mobilisent pour obtenir le label
Haras de Palomanon : une calèche spécialisée pour accueillir les personnes à mobilité réduite

BIEN ETRE DU PERSONNEL

Risques professionnels : un hôtel associe activement le personnel pour mettre à jour les tableaux d'évaluation des risques professionnels

VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL LOCAL

Dans les structures d'accueil intéressées : des actions pour valoriser les productions agricoles et artisanales locales

Des partenariats entre producteurs locaux et activités touristiques

EN QUELQUES MOTS

La démarche EVEIL, engagée en 2004, vise les professionnels du tourisme et des loisirs qui souhaitent progresser vers des pratiques responsables et solidaires. Constitués en réseau, ceux-ci s'engagent à évaluer leurs pratiques et à les faire évoluer chaque année dans le sens d'un tourisme responsable.

La Charte Eveil engage les signataires sur des principes et des critères de tourisme responsable

Le tourisme responsable : (extrait de la charte Eveil)

« une activité de tourisme ou de loisir qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement naturel et culturel et qui participe de manière éthique au développement économique local. Elle favorise la prise de conscience du touriste vis-à-vis des impacts qu'il peut avoir sur le territoire et le rend acteur de sa consommation. »

L'association Citoyens de la Terre coordonne et anime la démarche : elle organise des sensibilisations et formations des professionnels, élabore des outils (grille de critères pour une évaluation partagée,...), organise des événements de promotion pour promouvoir les bonnes pratiques des professionnels et des territoires associés.

Une dynamique engagée...

2008 : 7 acteurs professionnels mobilisés en Pays d'Aubagne
2009 : 140 personnes de 5 départements associés au colloque régional « tourisme responsable, solidaire et durable : construire un dialogue entre les professionnels du tourisme et les territoires »
2009 : 9 nouveaux professionnels intéressés pour s'engager

ARTICULATION AVEC L'AGENDA 21 du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

La démarche EVEIL vise à inscrire l'activité touristique du territoire dans une dynamique de tourisme responsable, objectif visé dans l'agenda 21 du pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Elle s'est déroulée en trois temps :

1. Sensibilisation, mobilisation, partage d'une **définition commune d'un tourisme responsable**, avec les professionnels volontaires, les élus et techniciens de l'agglomération, et signature de la Charte EVEIL pour engager les professionnels volontaires
2. Réalisation d'un **état des lieux des pratiques touristiques** à partir de la grille d'évaluation et de visites de terrain. Les résultats de la grille permettent de voir à un instant T la performance des pratiques touristiques de chaque volontaire sur le plan environnemental (33 critères), économique, sociale et solidaire (32 critères) et d'avoir une vision globale sociétale avec l'ensemble des critères.
3. **Formulation d'objectifs d'amélioration** de l'existant et **construction d'un plan d'action** : les professionnels, en intra- et inter-entreprise, choisissent les actions prioritaires.

Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Communauté d'agglomération de 101 253 hab. (jan. 2009), le Pays d'Aubagne et de l'Etoile se situe à proximité de l'agglomération marseillaise et à une quinzaine de kilomètres au nord du bord de mer (baies de Cassis et de La Ciotat). Il regroupe 12 communes (11 dans les Bouches du Rhône et 1 dans le Var).

La communauté d'agglomération a engagé son agenda 21 en 2006 et celui-ci a été reconnu en 2007 par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT).

Doté de la compétence tourisme, et d'un office intercommunal de tourisme depuis 2005, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile s'est lancé dans une action pilote de tourisme responsable sur son territoire

Éléments de planning :

2003 – 2004 : rédaction du projet de territoire

2006 : Lancement de l'agenda 21

2007 (début) : Reconnaissance nationale de l'agenda 21 du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

2007 (fin) : Lancement de l'expérimentation EVEIL

2009 : Colloque de valorisation de l'expérience

Moyens alloués :

Temps passé par l'association Citoyens de la Terre pour mobiliser les professionnels : 48 jours sur l'année 2008 pour deux personnes (estimation globale)

Coût du projet : 30 000 euros

Initiateurs / partenaires :

Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Association Citoyens de la Terre

Direction régionale de l'environnement PACA

Région PACA, service tourisme et politique territoriale

Comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône

Office Intercommunal de Tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Les professionnels engagés dans la démarche

Pour en savoir plus :

Association Citoyens de la Terre : Axel Frick, Virginie Vaicbourdt, www.citoyensdelaterre.org; www.eveil-tourisme-responsable.org

Communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile : Joëlle Laborier (service développement durable), Eric Svoboda (service tourisme)